

CONSEIL D'ADMINISTRATION PROCES-VERBAL DE SEANCE

Séance du 17 septembre 2024 à 18 heures 00 minutes
Salle du Conseil de la Mairie

Quorum : 9

Centre
Communal
d'Action Sociale
03210 BRESNAY

Présents :

Mme ALBERTINI Coraline, Mme BENARD Julie, M. BENARD Raymond, M. CHERVIER Alain, Mme CREVISIER Sabrina, Mme DETERNES Adeline, Mme SLOMA Pascale, Mme THIÉRY Aurélie

Procuration(s) :

Mme ALBONESY Aurélie donne pouvoir à Mme THIÉRY Aurélie

Absent(s) : /

Excusé(s) :

Mme ALBONESY Aurélie, Mme DJAFRI Françoise, Mme MICHEL Annie

Secrétaire de séance : Mme SLOMA Pascale

Président de séance : M. CHERVIER Alain

A l'ouverture de la séance monsieur le Président demande l'ajout de deux délibérations à l'ordre du jour, le conseil d'administration accepte.

Délibération : 17092024_01

Objet : Convention relative au service de protection des données à caractère personnel

Monsieur le président fait lecture de la convention transmise par l'agence technique départementale de l'Allier (ATDA03) concernant les conditions de renouvellement du service de protection des données à caractère personnel.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et après en avoir délibéré,

AUTORISE

1. Monsieur le Président à signer cette convention

ACCEPTE

1. Les obligations et engagements du C.C.A.S quant à la participation financière

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Délibération : 17092024_02

Fixation du prix des accompagnants au repas du CCAS

OBJET : Fixation du prix des accompagnants au repas du CCAS

Monsieur le Président demande qu'un montant soit fixé pour le repas des accompagnants des personnes invitées au repas du CCAS du 11 novembre 2024.

Le montant proposé est de 30 €.

Le conseil d'administration du CCAS, à l'unanimité des membres présents et après en avoir délibéré,

DECIDE

1. De fixer le montant du repas des accompagnants à 30 € pour 2024.
2. Que cette somme sera versée au compte 7588.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Questions diverses et organisation du repas :

Monsieur le Président transmet les remerciements de monsieur BALLATORE et madame ALBERTINI les remerciements de madame GARIN pour le colis qui leur a été transmis lors du repas précédent.

La date du repas du CCAS 2024 est fixée au lundi 11 novembre 2024. Le repas sera réalisé au bénéfice des personnes nées en 1955 et avant, soit les personnes âgées de 69 ans et plus. Il a été évalué que le nombre de convives serait estimé à 70 repas.

Cette année, le traiteur sera monsieur Jean-Luc Meunier, 03230 Lusigny. Le tarif proposé est de 29,50€ par personne avec la mise à disposition de deux personnes en cuisine. Après étude des propositions, le menu sélectionné par le conseil d'administration est : Mise en bouche, Canapés constance et sa pompe au grattons, Mille-feuille de saumon et ses accompagnements, Noie de joue de bœuf en garbure, gratin de carottes asperges, pomme de terre rôsti, fromages, Paris Brest.

Monsieur le président propose que la pompe soit remplacée car il y en a déjà pour le pot de l'amitié de la cérémonie du 11 novembre.

Les invitations seront distribuées le 10 octobre pour un retour le 20 octobre car le traiteur demande la confirmation du nombre de convives 15 jours avant le repas.

Les colis pour les personnes ne pouvant venir au repas seront commandés au Cellier des Bourbons : colis simples 22,50€ et colis doubles 29,50€ (pas de changement de tarif par rapport à l'année dernière).

Après discussions de plusieurs propositions, le choix du thème du repas sera la mer et la plage.



Pour le service, le CCAS demandera à notre reine et sa dauphine, les membres du conseil d'administration se répartiront les tâches en fonction de l'organisation de la cuisine par le traiteur.

Le pain (boules, baguettes et pompes) sera pris à la boulangerie de Cressanges si elle est ouverte le 11 novembre, madame SLOMA prendra contact avec eux pour vérifier.

Le vin sera pris à la coopérative de Saint Pourçain sur Sioule, le mousseux chez Nesson, l'épicerie sera prise au Panier frais de Besson, la décoration et les fournitures à Centrakor.

A voir s'il est possible d'ouvrir un compte client à la Foir'Fouille ou Gifi pour les fournitures et décorations. La prochaine réunion est fixée au 28 octobre à 18h00.

Clôture de la séance à 19h15.

<i>Coraline ALBERTINI</i>	<i>Aurélie ALBONESY</i> <i>(Absente excusée)</i>	<i>Julie BENARD</i>	<i>Raymond BENARD</i>
 <i>Alain CHERVIER</i> <i>(Président)</i>	<i>Sabrina CREVISIER</i>	<i>Adeline DETERNES</i>	<i>Françoise DJAFRI</i> <i>(Absente excusée)</i>
 <i>Pascale SLOMA</i> <i>(Secrétaire)</i>	<i>Annie MICHEL (Absente excusée)</i>	<i>Aurélie THIÉRY</i>	

